ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1967

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION DE LOIRE-ATLANTIQUE

CENTRE DÉMOCRATE

DE

Jean LECANUET

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS

de la troisième circonscription de Loire-Atlantique,

Le 5 mars vous allez voter pour la désignation du parlementaire qui représentera la circonscription à l'Assemblée nationale. Cette consultation va revêtir une grande importance pour l'avenir de tous les Français.

Le Comité directeur départemental du CENTRE DÉMOCRATE et les instances nationales du mouvement ont donné l'investiture officielle à **Jules PENEAU,** membre du Comité directeur national, qui a choisi comme suppléant **Jean JUBIN,** commerçant, conseiller municipal de Saint-Aignan-de-Grand-Lieu. Ces deux hommes, venant de milieux sociaux différents, sont animés du même désir de servir le bien commun et de participer à la clarification de la politique française au sein d'une **grande formation Démocrate, Sociale et Européenne.** Tous les deux sont natifs de la commune où ils résident actuellement et sont connus pour leur dévouement et leur esprit civique dans les diverses organisations dans lesquelles ils travaillent ou dans les fonctions qu'ils occupent.



Jules PENEAU
48 ans, marié, 4 enfants - Saint-Sébastien
Ancien déporté du travail et réfractaire
Secrétaire adjoint du Centre Démocrate de Loire-Atlantique
Membre du Comité directeur national
CANDIDAT DU CENTRE DÉMOCRATE



Jean JUBIN
40 ans, marié, 3 enfants
Commerçant, conseiller municipal
de Saint-Aignan-de-Grand-Lieu
SUPPLÉANT DÉMOCRATE

LE 5 MARS VOUS CONFIRMEREZ VOTRE OPTION DU 5 DÉCEMBRE 1965

Aux élections présidentielles du 5 décembre 1965, la circonscription a donné 10 228 voix à Jean LECANUET. Cette manifestation d'un désir de renouveau doit être amplifiée en faveur du CENTRE DÉMOCRATE, mouvement créé par le leader démocrate suivant la promesse faite au cours de la campagne présidentielle.

NOUS VOULONS LA DÉMOCRATIE PAR...

La **stabilité des institutions** garantie par le respect de la Constitution dans sa lettre et dans son esprit.

La **responsabilité du parlement** exerçant pleinement son rôle législatif et refusant d'être une simple chambre d'enregistrement.

LE PROGRÈS SOCIAL...

Nous préconisons notamment :

— **Une expansion économique rapide,** condition indispensable du plein emploi.

— **L'aménagement du territoire** par l'amélioration des moyens de communication et la création d'industries nouvelles constituant des pôles de développement pour les régions défavorisées.

— Le respect des droits des **agriculteurs** en leur donnant des garanties de réinstallation et l'application dans les faits de la loi d'orientation agricole.

— La CONSTRUCTION de **600 000 logements** par an avec priorité aux logements sociaux, et les équipements collectifs correspondants.

— La démocratisation de l'enseignement — **dans la liberté** — et son adaptation au monde moderne, permettant l'égalité des chances à tous les enfants.

— Le développement de la recherche scientifique.

— L'augmentation de **l'équipement sanitaire** (hôpitaux, maisons de repos, établissements pour inadaptés et handicapés physiques), ainsi que l'humanisation des soins.

— L'amélioration de la sécurité sociale et des régimes de retraites.

— L'intensification de **l'aide aux personnes âgées** ayant des revenus insuffisants.

— L'indemnisation des rapatriés et, dans un **esprit de réconciliation,** l'amnistie totale.

— La suppression des abattements de zones et le relèvement important du S.M.I.G.

— La reconnaissance du rôle économique de la femme, qui doit être Française à part entière, tant dans le monde du travail qu'à son foyer.

— **Une politique de la jeunesse,** sans embrigadement par l'Etat, permettant aux jeunes une accession progressive aux responsabilités et mettant à leur disposition les équipements culturels dont ils ont besoin.

— La mise en place d'une véritable **politique familiale** dans le domaine des prestations qui doivent être relevées et en particulier **le salaire unique** (permettant le libre choix de la femme entre sa place au foyer ou au travail). La politique familiale doit être une œuvre de solidarité nationale et dans ce domaine de la famille nous affirmons notre conception de la libre responsabilité du don de la vie.

La réalisation d'une telle politique ne peut se faire que dans le cadre **d'une planification** permettant d'assurer de meilleures conditions de vie aux travailleurs, la prospérité de nos industries, de notre commerce et de notre artisanat.

Le PLAN doit être établi **démocratiquement** avec la participation des organisations professionnelles et syndicales ainsi que des organismes régionaux.

Son financement ne doit pas s'opérer par la création d'impôts nouveaux, mais nécessite des transferts à l'intérieur du budget actuel de la nation, grâce à la réduction des dépenses de prestige telles que **la force de frappe.**

L'UNITÉ EUROPÉENNE :

LE CENTRE DÉMOCRATE propose une dimension nouvelle : l'EUROPE. Communauté de peuples égaux acceptant des institutions communes. C'est ainsi, qu'une EUROPE :

— Politiquement unie ;

— Economiquement puissante ;

— Diplomatiquement indépendante ;

servira plus efficacement la PAIX dans le monde,

— En exigeant le désarmement progressif, simultané, contrôlé, et notamment l'arrêt des expériences nucléaires à des fins militaires.

— En travaillant à la coexistence pacifique, au retour à la paix dans toutes les parties du monde.

— En favorisant le développement des nations défavorisées du Tiers Monde.

Seule, une GRANDE FORMATION POLITIQUE, comme le CENTRE DÉMOCRATE, offre une force neuve et cohérente capable de garantir l'avenir du pays, en assurant la stabilité des institutions.

VOTRE VOTE ENGAGE LA RÉPUBLIQUE POUR CINQ ANS.

Nous vous proposons de la construire avec nous :

DEMOCRATE — SOCIALE — EUROPÉENNE

Ne dispersez pas vos voix. Dès le premier tour votez :

Jules PENEAU,
Candidat du CENTRE DÉMOCRATE.

Jean JUBIN,
Commerçant, Suppléant DÉMOCRATE.

A B D - NANTES